DU Création et développement de structures en santé

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUC751

Responsable pédagogique : Pr Charbel Massaad

Forme de l'enseignement : en présentiel et en distanciel simultané

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Cette formation est destinée aux professionnels de santé et de futurs chefs d'entreprise, titulaires d'un doctorat, porteurs d'un projet innovant. Elle a pour but de répondre à leur besoin en compétences toujours plus important dans les domaines juridique, financier et communicationnels pour développer leur activité de santé.

Elle offre une triple expertise (juridique et comptable, communication, encadrement) et une analyse des conséquences croisées des impacts juridiques (fiscal, bancaire et financier) dans les opérations d'affaires.

Le programme est axé sur les aspects techniques et pratiques indispensables à la réussite professionnelle des participants.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Lire et comprendre un compte de résultat + un bilan
- Dialoguer avec un/son expert-comptable
- Distinguer des taux de TVA en fonction des activités de santé
- Nouer des contacts de bon niveau (contacts fiables et durables), définir un réseau exploitable et durable
- Se positionner déontologiquement par rapport aux médias et identifier les usages de la parole publique, positionner son langage en fonction de sa cible, définir sa cible, identifier leviers de lobbying par activité
- Définir le contexte conflictuel de l'encadrement.

+

- Parcours profession de santé libérale :
  - Identifier leviers de financements (pas forcément les banques) et d'épargne, lever des fonds de reprise d'activité
  - Investir des revenus ou des excédent de revenus, mettre en œuvre des méthodes de reprise d'impayés
  - Construire un scénario ou méthodologie de reprise d'activité
  - Créer un centre de santé > voir démarche de l'ARS
- Parcours création de start-up :
  - Déposer un brevet
  - Identifier leviers de financements
  - Développer une invention hors de l'université

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC751

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026

*****La date de début de formation est sous réserve de modification.**

Volume horaire : *90 heures de CM, TD et TP*

Calendrier : Décembre à Juin (*sous réserve de modification)

Rythme : Cours du soir de 18h00 à 20h00 ou de 19h00 à 21h00, 2 jours par semaine (mardis et mercredis). Il y aura quelque jeudis pour certains intervenants sous réserve de modifications.

Lieu : Campus Saint-Germain-des-Prés, 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Les cours seront simultanément en distanciel

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Finance - Droit - Comptabilité

Fondamentaux : droit des sociétés et droit du travail ; Statuts sociaux du praticien libéral et du dirigeant de société ; Comptabilité pour non financier ; Protection des données de santé ; Responsabilités civile, pénale et déontologique ; TVA du secteur de la santé

Module 2 : Communication, management, réseaux

Cybersécurité des dispositifs médicaux ; Machine learning et data mining au service de la santé ; Créer et développer un réseau professionnel de haut niveau ; Optimiser la gestion de son activité professionnelle ; Communication numérique et outils de développement ; Savoir manager ; Relations entre industries de la santé et le parlement ; Résoudre par la médiation les conflits commerciaux

Module 3 - Professionnel de santé libéral

Témoignages de créateurs d'activités médicales ; Optimiser la fiscalité de ses revenus et transmettre son activité ; Investir son épargne pour favoriser le développement de son activité ; Prévenir et recouvrir les impayés ; Développer son activité via le financement bancaire ; Structures d'exercice coordonné (maisons ou centres de santé)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Charbel Massaad, Directeur de l'UFR de Sciences fondamentales et biomédicales

Coordinateur pédagogique : Me Thomas Carbonnier , Avocat

Membres de la commission pédagogique :

- Pr Charbel Massaad
- Me Thomas Carbonnier

Autres membres de l'équipe pédagogique : Wissam Achkar / Alexia André / Gérard Auffray / Ralph Badaoui / Daniel Bokobza/ Thierry Chambon / Stanislas de Montlebert / Lionel del Aguila / Robert Deville / Joëlle Durieux / Alain Forgeot / Lydia Houri / Abel Nallet / Jean-Marie Souclier

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Optionnel

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026

Admission

- Professionnels de santé : médecins, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, psychologues, pharmaciens
- Titulaires d'un master, quel que soit le domaine

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION*

- Pour toute personne bénéficiant ou pas d'une prise en charge totale ou partielle : **3210 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1650 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1650 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)
  - Apprenant bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle de France Travail : **1650 €**
  - Apprenant justifiant d'un statut de demandeur d'emploi sans prise en charge de France Travail : **1650 €**

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université de Paris sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de la formation : 4 déc. 2026

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Cadre de haut niveau ou chef d'entreprise d'une société du secteur de la santé ou chef d'entreprise de startup
- Recherche et Développement

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026

Université Paris Cité

Responsable pédagogique
Charbel Massad
charbel.massaad@u-paris.fr

Coordinateur pédagogique
Thomas Carbonnier
avocat@thomascarbonnieravocat.fr

Secrétariat pédagogique
Anne Bouillet
anne.bouillet@parisdescartes.fr

Contact administratif
Djohiho Christelle Kinsou
01 76 53 46 35
djohiho.kinsou@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil
Minimum 15 – Maximum 30

Lieu de formation
Campus Saint Germain des Prés

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC751

*****La date de début de formation est sous réserve de modification.**

Volume horaire : *90 heures de CM, TD et TP*

Calendrier : Décembre à Juin (*sous réserve de modification)

Rythme : Cours du soir de 18h00 à 20h00 ou de 19h00 à 21h00, 2 jours par semaine (mardis et mercredis). Il y aura quelque jeudis pour certains intervenants sous réserve de modifications.

Lieu : Campus Saint-Germain-des-Prés, 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Les cours seront simultanément en distanciel

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Finance - Droit - Comptabilité

Fondamentaux : droit des sociétés et droit du travail ; Statuts sociaux du praticien libéral et du dirigeant de société ; Comptabilité pour non financier ; Protection des données de santé ; Responsabilités civile, pénale et déontologique ; TVA du secteur de la santé

Module 2 : Communication, management, réseaux

Cybersécurité des dispositifs médicaux ; Machine learning et data mining au service de la santé ; Créer et développer un réseau professionnel de haut niveau ; Optimiser la gestion de son activité professionnelle ; Communication numérique et outils de développement ; Savoir manager ; Relations entre industries de la santé et le parlement ; Résoudre par la médiation les conflits commerciaux

Module 3 - Professionnel de santé libéral

Témoignages de créateurs d'activités médicales ; Optimiser la fiscalité de ses revenus et transmettre son activité ; Investir son épargne pour favoriser le développement de son activité ; Prévenir et recouvrir les impayés ; Développer son activité via le financement bancaire ; Structures d'exercice coordonné (maisons ou centres de santé)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr Charbel Massaad, Directeur de l'UFR de Sciences fondamentales et biomédicales

Coordinateur pédagogique : Me Thomas Carbonnier , Avocat

Membres de la commission pédagogique :

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026

- Pr Charbel Massaad
- Me Thomas Carbonnier

Autres membres de l'équipe pédagogique : Wissam Achkar / Alexia André / Gérard Auffray / Ralph Badaoui / Daniel Bokobza/ Thierry Chambon / Stanislas de Montlebert / Lionel del Aguila / Robert Deville / Joëlle Durieux / Alain Forgeot / Lydia Houri / Abel Nallet / Jean-Marie Souclier

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 août 2026